



Bulletin de don

En faisant un don à l'Ensemble Vocal "**Les Saisons**", vous soutenez ses actions et son développement dans la production de concerts de qualité ouverts au plus grand nombre.

Ce don ouvre droit, pour les personnes physiques soumises à l'Impôt sur le Revenu, à une réduction d'impôt de 66% des sommes versées, retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les sommes excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises soumises à l'Impôt sur les Sociétés, la réduction s'élève à 60% des sommes versées dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Pour faire votre don veuillez :

- remplir, signer ce **Bulletin de don**
- joindre le chèque à l'ordre de : « Société d'Art Musical **Les Saisons** »
- envoyer le tout à Les Saisons, 30 rue Benoit Malon, 92800 Puteaux
- une attestation de don vous sera adressée en retour par mail (ou courrier).

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Fait à Le

Signature :